

ACTIVITÉ DE VOL A MONTRICHER DEPUIS LE 11 MAI 2020

Chers membres actifs,

Ce lundi 11 mai annonce un assouplissement des mesures exceptionnelles en Suisse et en Europe.

Pour que nous puissions continuer à profiter de notre place avec les nouvelles conditions définies par nos autorités, un « concept d'hygiène » a été rédigé et accepté par les 2 groupes, en accord avec la Fondation.

Vous trouverez ce concept en format PDF joint à cet Email. Nous demandons à chacune et chacun de le lire attentivement et de le respecter.

Pour ce qui est de l'activité proprement dite, nous allons procéder de la sorte :

- Il n'y a pas de service de vol organisé, ni de planchiste.
- Pour les **vols en semaine ou en week-end**, il faut annoncer son intention sur la **mailing-liste** volensemaine@gliding.ch où tous les remorqueurs sont inscrits d'office, ce qui permet de planifier les journées. Pour le suivi des participants, il faut ensuite s'inscrire sur **Click n'Glide**.
- Si vous avez oublié : pour **s'inscrire** (ou se désinscrire) à la **mailing-liste** c'est ici : <http://www.gliding.ch/vols-planeurs-en-semaine/>
- Les remorqueurs s'inscrivent sur Click n'Glide (ou se désinscrivent rapidement, le cas échéant).
- Les vols de contrôle et d'enseignement seront supervisés par les moniteurs pour tout ce qui est de l'organisation, y compris leur planche de vols.
Les inscriptions se feront sur **Click n'Glide** comme décidé en ce début 2020.
- Pour les pilotes licenciés, c'est à eux de préparer leur journée, météo, DABS, leur inscription sur la planche, etc. et surtout **ne pas survoler la France sans un plan de vol déposé** (actuellement refusé aux dernières nouvelles).
- En compensation du début de saison « interdit » aux élèves, les 20 premières heures de vol de la saison 2020 sur **1699** ou **1255** sont offertes.
- **Les règles ci-dessus sont valables jusqu'à nouvel avis. La situation sera réévaluée le 8 juin prochain.**

Il n'y aura **pas de vols PAX payants** pour le moment, hormis les vols « famille » ou « amis ». Les bons de vol sont prolongés d'une année. Bien qu'avec les protections demandées cela pourrait s'envisager, nous ne sommes pas à l'abri d'un accident « d'estomac » d'un passager avec pour conséquences un débordement du masque et les suites collatérales que tous comprendront aisément.

Le comité propose aussi que les biplaces puissent être réservés d'avance en ajoutant un commentaire dans Click n'Glide (p.ex. vol ASG ou DG-1000). Les monoplaces ne peuvent pas être réservés. Premier arrivé, premier servi.

CHAQUE PILOTE EST RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION CORRECTE DE SON VOL SUR LA PLANCHE. LE DERNIER LA CONTRÔLE et L'ENVOIE à vd.ge@gliding.ch

Dans l'attente de vous voir (de loin) à LSTR.

Votre comité.